

Compte rendu Conseil Municipal du 10/04/2025

Présents : Marc DEGRAVE, Thibault CARPENTIER, Alain LANGLOIS, Catherine CARON LANGLOIS, Emilie PRIEUR, Christophe CERQUEIRA, Christiane SOUDE, Roger JEAN, Roger TOUZE, Valentin JUSTIN, Carole BERANGER (Secrétaire de Mairie)

Absence excusée : Corinne FOURNIER (pouvoir donné à Catherine CARON LANGLOIS)

Secrétaire de séance : Valentin JUSTIN

Heure de début : 18h30

1. Approbation du CR du CM du 11/03/2025 et du 23/01/2025

Marc DEGRAVE précise que le CR du 23/01/2025 n'a pas été approuvé lors du dernier CM. Par conséquent, il est mis à l'approbation du présent conseil. Emilie PRIEUR précise qu'elle n'était pas élue lors du conseil du 23/01/2025. Par conséquent, son approbation n'est pas possible. Cette observation s'applique également pour Thibault CARPENTIER et Valentin JUSTIN.

Vote pour le CR du CM du 23/01/2025 :

- Pour : 8
- Contre : 0
- Abstention : 3

Vote pour le CR du CM du 11/03/2025 :

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

2. Vote du Compte Financier Unique

Un exemplaire papier du Compte Financier Unique est distribué à chaque Conseiller Municipal. A l'appui du document, le Maire fait une description détaillée du bilan en Fonctionnement et en Investissement pour l'année 2024. Le total fait apparaître un excédent de 138 842.18 € TTC tout budget confondu.

Question de Roger JEAN : *Qu'est ce qui explique un si bon résultat ?*

Réponse du Marc DEGRAVE : *Pour le budget de Fonctionnement, des économies ont été faites sur plusieurs postes, notamment via une mise en concurrence pour chaque devis. Par ailleurs, la cuve de fioul pour le château, qui a été commandée en 2024, a fait l'objet d'une erreur dans le traitement du mandat. Le paiement est donc différé sur l'exercice 2025.*

Concernant le budget d'Investissement, les projets de travaux de la Mairie ont été décalés dans le temps. Par conséquent, nous n'avons pas constaté de dépenses ni de recettes comme initialement prévues dans le budget 2024.

Question d'Emilie Prieur : *Peut-on avoir le détail du Chapitre 12, budget Fonctionnement, et notamment l'indemnité versée à la précédente Secrétaire de Mairie qui a quitté son poste à la suite d'une rupture conventionnelle ?*

Réponse de Marc DEGRAVE : *10 000,00 € TTC à destination de l'ancienne Secrétaire de Mairie.*

Conformément à la réglementation, l'approbation du CFU est mis au vote en l'absence du Maire qui a quitté temporairement le CM à cet effet.

Vote :

- Pour : 10
- Contre : 0
- Abstention : 0

3. Vote du Budget Primitif 2025

Tout comme pour le Compte Financier Unique, un exemplaire papier a été distribué à chaque conseiller municipal contenant le détail des recettes et des dépenses pour le budget de Fonctionnement et celui d'Investissement.

Pour la partie Recette, un descriptif par chapitre a été effectué directement par le Maire. Pour la partie Dépense, c'est l'adjoint aux Finances qui s'est chargé de faire la présentation, avec l'appui du Maire.

Quelques questions et observations :

Question de Valentin JUSTIN : Nous constatons l'addition d'excédant sur les derniers exercices comptables mais quelle sera la finalité de ces excédants ?

Réponse de Marc DEGRAVE : Nous voulons nous prémunir de tout aléa et ces excédants pourront financer, à termes, des projets de plus grandes ampleurs. Nous pensons notamment au château.

- Chapitre 65, Budget Fonctionnement, Dépenses → la somme de 10 000,00 € est allouée au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) dans le cadre de la cotisation, notamment pour la crèche. Cette cotisation est assujettie au nombre de place par enfant et par commune.

Question de Valentin JUSTIN : En lien avec le SIVU, il semblerait que la commune du Val de la Haye souhaite le quitter. Qu'en est-il ?

Réponse du Marc DEGRAVE : Cela fait quelques temps que nous attendons parler de cette volonté de départ. D'autant plus depuis la création de Maison d'Assistante Maternelle (MAM) dans leur commune. Pour l'année 2025, ce départ n'est pas d'actualité mais il interviendra très probablement dans les années à venir. Donc la part versée par la commune augmentera mécaniquement mais permettra d'obtenir des places supplémentaires.

- Chapitre 16, Budget Investissement, Recettes → ce chapitre intègre le remplacement du brûleur de la chaudière du château et la porte de la mairie. Ces 2 seront présentées via 2 délibérations un peu plus tard lors du présent CM.

Observation de Marc DEGRAVE : Pour ces 2 dépenses, même si cela sera réprécisé lors de la présentation des 2 délibérations, nous souhaitons utiliser le Fond d'Aide à l'Aménagement (FAA) Ce fond est versé par la Métropole Rouen Normandie et permet de financer à hauteur de 50% des projets pour une commune dans la limite d'une enveloppe de 10 000,00 €.

Observation de Roger JEAN : Je souhaite préciser que nous pouvons nous permettre d'avoir un tel budget au regard des excédants sur les budgets précédents et donc saluer la gestion financière de la commune sur les dernières années.

Vote :

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

4. Vote des taux communaux

Comme depuis plusieurs années, le Maire propose de maintenir les taux communaux à savoir :

- Taux sur les propriétés bâties → 47,81%
- Taux sur les propriétés non bâties → 59,06%
- Taxe d'habitation → 12,82%

Vote :

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

5. Vote des subventions versées aux associations

Il est proposé de verser aux différentes associations les subventions suivantes pour l'année 2025 :

. Sports et Loisirs à Sahurs	400 €
. Association des Anciens Combattants	100 €
. Chênes de la Boucle	300 €
. Union Sportive Forêt Roumare	400 €
. Chorale Vox Sequanae	100 €
. Coopérative scolaire Ecole Maurice Genevoix	1 400 €
. AMAP de Saint Pierre de Manneville	100 €
. Epicerie sociale	815 €

Le total s'élève à 3 615,00 €.

Question d'Alain LANGLOIS : Je m'étonne de ne pas voir apparaître la subvention concernant le Parc des Boucles de Seine, qu'en est-il ?

Réponse de Marc DEGRAVE : Avec Catherine CARON LANGLOIS, nous avons étudié les différentes demandes émanant des associations et nous n'avons reçu aucune demande de leur part. Par ailleurs, la convention qui nous lie est arrivée à échéance.

Pour autant, lors d'une prochaine réunion, Roger JEAN posera la question.

Vote :

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

6. Délibération pouvoir du Maire

Conformément aux dispositions fixées par décret, le Maire dispose d'un ensemble de pouvoirs, dont Alain LANGLOIS a fait une lecture exhaustive. Ceux-ci ont été rappelés et votés il y a quelques années via une délibération du CM.

Il est proposé de voter une nouvelle délibération à l'identique.

Vote :

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

7. Délibération autorisant l'acceptation d'un chèque de 100€

Suite à la mise à disposition à titre gracieux du château auprès de l'association L'Echo Vaudésien domicilier quai Cavelier de la Salle à Val de la Haye, ladite association a établi un chèque de 100€ à destination de la commune au titre du dédommagement lié au chauffage.

Il est proposé l'acceptation du chèque.

Vote :

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

8. Délibération demande de subvention du FAA remplacement de la porte de la mairie

Des travaux sont à prévoir pour les huisseries et la porte d'entrée de la mairie. 3 devis globaux ont été réalisés. Un devis à hauteur de 19 843.04 € a été sélectionné (le mieux disant).

Vu l'urgence des travaux à réaliser pour la porte d'entrée, il a été décidé d'isoler le montant de la fourniture et pose du devis global (montant de 5 358,94 €).

Il est proposé d'utiliser une partie du montant du FAA pour un financement à hauteur de 50%.

Vote :

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

9. Délibération demande de subvention du FAA remplacement du brûleur de la chaudière du château

Le brûleur de la chaudière du château a déjà été changé compte tenu de sa défaillance et de l'urgence. Le montant s'élève à 2 349, 43 €. En accord avec les services de la Métropole Rouen Normandie, l'utilisation du FAA pourra être effective à hauteur de 50% de la facture, bien que les prestations aient déjà été réalisées.

Il est proposé d'utiliser une partie du montant du FAA pour un financement à hauteur de 50%.

Vote :

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

En clôture du CM, le Maire a souhaité faire un tour de table de tous les conseillers pour un retour sur les différentes réunions auxquelles ils ont participé :

- Alain LANGLOIS → participation à plusieurs réunions dont notamment l'AG pour le football, la Commission Communale des Impôts Directs, une réunion en lien avec les petites communes et l'association des anciens combattants.
Alain nous a fait un bref retour de chaque réunion et des éléments qui pourraient impacter la collectivité.
- Catherine CARON LANGLOIS → participation à plusieurs réunions dont une en lien avec le PNR (Parc Naturel Régional des Boucles de la Scène Normande).
Catherine apporte l'information de l'arrivée d'un nouvel enfant dans l'école communale à compter du 22/04. Également des informations sur des demandes faites concernant les objets volés dans l'église de la commune.
- Emilie PRIEUR → participation à la Commission des Finances. Emilie émet l'idée de la création d'un conseil des jeunes. Idée partagée par le Maire.
Par ailleurs, elle interroge le Maire sur son inscription à la liste Sans étiquette au sein du Conseil Métropolitain. Le Maire confirme et explique son choix par une volonté de neutralité dans l'orientation politique de la commune.
- Valentin JUSTIN → participation à la Commission des Finances. Impossibilité de participer à une réunion avec Catherine à la suite de sa demande.
- Christophe CERQUEIRA → participation à une réunion avec le Département concernant les bacs. Le Département explique les difficultés actuelles par un manque de moyens humains et des pannes répétitives et non prévisibles. Le Département s'engage à plus de transparence sur l'origine des indisponibilités via la création d'un groupe WhatsApp.
- Christiane SOUDE → participation active à la Foire à tout avec un retour positif sur l'événement malgré quelques aléas rencontrés.
- Roger JEAN → participation à une réunion concernant le Parc des Boucles de Seine. Par ailleurs, Roger fait un focus sur le site internet de la commune et la nécessité de l'alimenter régulièrement pour la communication interne et externe.
- Roger TOUZE → participation à une réunion au sein de la MRN concernant les sujets liés à l'urbanisme (SCOT).
- Thibault CARPENTIER → participation à la Conférence territoriale des Maires. Une seule information en lien avec la commune sur la potentielle utilisation d'une partie de la Place POUILLARD comme aire de stationnement pour camping-car.
- Marc DEGRAVE → participation au Conseil Métropolitain.

Le Maire souhaite organiser le 05/06 à 18h00 une réunion pour l'établissement d'un Plan Communal de Sauvegarde. Ce dossier est actuellement traité par Roger TOUZE mais il souhaite avoir un retour des membres du CM pour envisager différents scénarios.

Fin du CM : 20h40

Le secrétaire de séance,
Valentin JUSTIN

Le Maire,
Marc DEGRAVE

Valentin JUSTIN

